



## Guide du tri



Ce guide a été élaboré dans le cadre de l'Agenda 21  
pour accompagner les sauvagnonnais  
dans la gestion de leurs déchets.

### COLLECTE DES DECHETS

#### Gestion et élimination des déchets ménagers

La commune de Sauvagnon est membre de la Communauté de Communes des Luys de Béarn (CCLB) qui a confié la gestion des déchets des ménages au SIECTOM<sup>1</sup> COTEAUX BEARN ADOUR. Le SIECTOM assure la collecte des ordures ménagères et triées et a confié leur traitement au Syndicat Mixte de Traitement des déchets (SMTD) du bassin EST.

- La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine le lundi au porte à porte. Elles sont incinérées à l'Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) de Lescar.
- La collecte sélective (container jaune et caisse verte pour le verre) s'effectue au porte à porte le jeudi les semaines paires. Elle est triée au centre de tri de Sévignacq.



### LES DECHETERIES

La gestion des déchèteries est assurée en régie par le SIECTOM.

#### Horaires des déchèteries

##### Déchèterie de Serres-Castet

Rue de Béost  
64 121 Serres-Castet  
Tel : 05 59 12 80 19

**HORAIRES D'ETE** : Du 15 mars au 31 octobre

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-19h

Mercredi : 13h-19h

Samedi : 9h-12h / 13h-19h

**HORAIRES D'HIVER** : Du 1<sup>er</sup> novembre au 14 mars

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h

Mercredi : 13h-18h

Samedi : 9h-12h / 13h-18h

##### Déchèterie de Navailles-Angos

Quartier Angos  
64 450 Navailles-Angos

**HORAIRES D'ETE** : Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Mercredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h / 14h-19h

**HORAIRES D'HIVER** : Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Mercredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h / 15h-18h

<sup>1</sup> Syndicat Intercommunal Environnement Collecte Traitement des Ordures Ménagères.






Pour toutes questions concernant la gestion des déchets dans ces deux déchèteries, contacter le SIECTOM au 05 59 68 09 02 (M. Bidondo) ou consulter le site <https://siectom.jimdo.com>, site sur lequel vous pouvez suivre le traitement des déchets effectué par le SIECTOM.

## Consignes générales avant de vous y rendre






- ⇒ Bien prendre en compte ce qui peut être jeté dans :
  - les ordures ménagères, [descriptif ici](#) ;
  - le compost, [descriptif ici](#) ;
  - le container jaune, [descriptif ici](#).
- ⇒ Effectuer un premier tri (par exemple dans votre remorque) avant de vous rendre dans la déchèterie ou dans une entreprise de recyclage (PAPREC, RECYDIS, VEOLIA, RAM) pour plus d'efficacité.
- ⇒ Déchets verts : bien retirer les cordes ou autres matières de ces déchets.

**Merci de noter que l'accès aux sites se fait 5 minutes au plus tard avant la fermeture, tous les véhicules doivent avoir quitté les sites à l'heure de la fermeture.**

## Déchets NON PRIS en charge dans la déchèterie de Serres-Castet

Déchets		Commentaires	Solutions alternatives
 AMIANTE / CIMENT	Amiante et fibrociment amianté (même si la personne fournit une facture selon laquelle il n'y a pas d'amiante).	Non pris	- RECYDIS - VEOLIA
 EVERITE		Non pris	- RECYDIS
 DÉBLAIS / GRAVATS	Gravats <u>Attention :</u> Bien trier avant élimination : enlever le plâtre, le bois, ...	Non pris au-delà de 2m3/semaine	- CCLB* (inertes, sans substances dangereuses) - PAPREC - RAM environnement - VEOLIA
	Terre	Non prise	- PAPREC - RAM environnement si mélangée aux gravats - VEOLIA - CCLB
 EXTINCTEURS		Non pris	Reprise par distributeur
 BOUTEILLES DE GAZ		Non pris	Reprise par distributeur

\* Sur le site de stockage des déchets inertes de Navailles-Angos (Nécessité de passer une convention avec la CCLB. Contact : 05 59 33 72 34)

Déchets		Commentaires	Solutions alternatives
	Huile de vidange	Non pris au-delà de 2l/semaine	- CHIMIREC Dargelos Landes - SEVIA
	Pare-brise	Non pris	- Casse - Ferrailleur - PAPREC
	Véhicule à moteur (vélomoteur, voiture)		
	Pneus	Non pris	- Repris par garagiste - La déchèterie de Sévignacq les reprend dans une limite de 4 pneus/personne (uniquement véhicules légers) - PAPREC
 BOIS		Non pris (diamètre > 12cm) - bois brut d'arbres - vieilles poutres	- PAPREC - RAM environnement
		Eléments du domaine public (traverses de chemin de fer, poteaux de téléphone et d'électricité) <b>non pris</b> car présence de traitements toxiques	- RAM environnement - RECYDIS (si les éléments sont traités)
 FILMS AGRICOLES USAGÉS		Non pris	- Se rapprocher des distributeurs - Chambre d'agriculture (les contacter pour connaître le mois de collecte) Site internet ADIVALOR (info)
 LAMPES	Ampoules à filaments	Non pris	Dans les ordures ménagères (non recyclables)
	Couveuses	Non pris	Déchets professionnels
	- Les tubes fluorescents - Les lampes fluo compactes ou basse consommation - Les lampes LED	Pris, présence d'autres circuits d'élimination	 Les ampoules recyclables portent ce logo. Les autres circuits de recyclage disponibles sont : - les points de collecte des grandes surfaces - les revendeurs suivant le principe « une ampoule recyclée pour une achetée. »

## Déchets NON PRIS en charge dans la déchèterie de Navailles-Angos

A noter que sont pris en charge les mêmes déchets qu'à la déchèterie de Serres-Castet à l'exclusion :

- du plâtre ;
- des déchets toxiques (peintures, acides, produits phytosanitaires, ...).

Il est aussi préférable d'éliminer le bois à la déchèterie de Serres-Castet car il n'est pas trié à Navailles-Angos.

## Coordonnées des prestataires de tri autres que les déchèteries :

- PAPREC :

Rue Gustave Eiffel, ZAC Ayguelongue, 64121 Montardon - Tél : 05 59 12 63 23

Les contacter avant de s'y rendre pour s'assurer du volume accepté. Prestations payantes.

- RECYDIS :

Rue Gustave Eiffel, ZAC Ayguelongue, 64121 Montardon - Tél : 05 59 12 63 20

Les contacter avant de s'y rendre pour s'assurer du volume accepté. Prestations payantes.

- VEOLIA :

45 avenue Frédéric et Irène Joliot Curie, 64140 Lons - Tél : 05 32 18 88 88

<http://www.veolia.fr/>

Les contacter avant de s'y rendre pour s'assurer du volume accepté. Prestations payantes.

- RAM environnement :

Chemin du Petit Mic, 64410 Arzacq-Arraziguet- Tél : 06 20 42 30 19

<http://www.ramenvironnement64.fr/>

Les contacter avant de s'y rendre pour s'assurer de leur présence. Prestations payantes.

- Chambre d'agriculture :

124 boulevard Tourasse, 64000 Pau - Tél : 05 59 80 70 00

- CCLB :

68 chemin de Pau, 64121 Serres-Castet - Tél : 05 59 33 72 34

<https://www.cclb64.fr/>

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la famille des déchets, certains sont particulièrement nocifs pour l'environnement. Il s'agit de produits<sup>2</sup> domestiques, d'entretien ou encore de bricolage comme les restes de peinture, les pesticides, les insecticides, les solvants, les décapants...

Ces déchets dangereux ne sont pas collectés avec les ordures ménagères et ne doivent en aucun cas être rejetés dans le réseau d'assainissement ou la nature.

L'impact sur l'environnement autant par leur utilisation que par leur traitement peut s'avérer dangereux.

Ils détruisent les bactéries épuratrices, ce qui dégrade la qualité du traitement de l'eau. Les stations ne sont pas conçues pour éliminer de telles substances, ce qui veut dire qu'elles traversent la filière de traitement et se retrouvent dans les boues d'épuration mais aussi dans le milieu naturel.

Il existe des techniques 100% naturelles pour jardiner et entretenir son intérieur autrement, sans impact sur le milieu naturel. Par exemple :

- Pour la maison : vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon noir, citron, ventouse, l'huile de coude, ...
- Pour le jardin : plantes répulsives, cultures alternées, paillage ou bûchage, eau savonneuse, ...

Nota : En cas de questionnement supplémentaire, vous pouvez contacter M. Thomas Lenoir, référent « gestion des déchets » pour la commune, au courriel [t.lenoir@sauvagnon.fr](mailto:t.lenoir@sauvagnon.fr)

**Document validé par le SIECTOM que nous remercions.**

<sup>2</sup> Bien se reporter aux conditions d'utilisation des produits utilisés